

Raisonnement logique

Question 4

Un père lègue son héritage de 150 000 € à ses 5 descendants. Les 5 parts léguées ne sont pas égales. Mais on sait que chaque descendant recevrait la même part :

- si le père donnait 10 000 € de plus au premier ;
- si le père reprenait 1 000 € au deuxième ;
- si le père multipliait par 1,5 la part du troisième ;
- si le père divisait la part du quatrième par 1,5 ;
- et que le père reprenait 4 000 € au cinquième.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Le premier et le troisième ont reçu des parts d'une valeur identique.	☐	☐
B. C'est le deuxième qui a reçu la part la plus élevée.	☐	☐
C. La part la plus élevée est égale à 1,5 fois la 2 ^e part la plus élevée.	☐	☐
D. La moyenne des parts léguées est de 28 500 €.	☐	☐